Cinquante quatrième année. - N° 40 A Mercredi 26 février 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 993

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

877 660 449 RCS Arras.
SN E.C.I.B..
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 18, rue François Jacob, Zone Industrielle des Alouettes, 62800 Liévin.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Aux termes d'un acte SSP en date à Liévin du 06.01.2020, la SAS ENGINEERING C.I.B (SAS au capital de 200000 euros) ayant siège social 18 rue François Jacob ZI des alouettes 62800 LIEVIN RCS ARRAS B 378 366 322 et la SAS SN E.C.I.B (SAS au capital de 1000 euros) ayant siège social 18 rue François Jacob ZI des alouettes 62800 LIEVIN RCS ARRAS B 877 660 449 ont établi un projet d'apport partiel d'actif, soumis au régime juridique des scissions prévu à l'article L 236.22 du code de Commerce. Aux termes de ce projet, la SAS ENGINEERING C.I.B ferait apport à la SAS SN E.C.I.B de sa branche complète et autonome d'activité de conception, fourniture et pose de traitements acoustiques de toutes natures, de réalisation d'études et de mesures acoustiques, de réalisations d'études, fabrication et pose d'ensemble de chaudronnerie et de tôlerie ainsi que d'ensemble d'échappement et de fumisterie. L'actif apporté s'élève à 2 642 827,04 euros , le passif pris en charge par la SAS SN E.C.I.B à 2 253 731,94 euros , soit un apport d'une valeur nette de 389 095,10 euros. En rémunération de cet apport, la SAS SN E.C.I.B augmenterait son capital de 199 000 euros par la création de 19 900 actions d'une valeur nominale de 10 euros entièrement libérées et attribuées en totalité à la SAS ENGINEERING C.I.B. Prime d'apport : 190 095,10 Euros. Toutefois, l'apport partiel d'actif prendra effet fiscalement et comptablement, de façon différée au 03.10.2019. Toutes les opérations faites depuis cette date et concernant la branche d'activité apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et au profit de la SAS SN E.C.I.B. L'apport est soumis aux conditions suspensives de l'approbation du projet d'apport par l'associé unique des deux sociétés. Conformément à l'article L.236-6 du code de commerce, un exemplaire du projet d'apport partiel d'actif a été déposé au Greffe du tribunal de Commerce d'ARRAS au nom des deux sociétés le 24 février 2020..